



Agen, le 14 avril 2015

Le préfet de Lot-et-Garonne

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale
de Lot-et-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les
parents d'élèves des collèges et lycées
publics et privés de l'agglomération
Agenaise

Objet : Rassemblement sur l'esplanade du Gravier d'Agen.

Il serait visiblement devenu une tradition que les élèves des lycées, voire même, des collèges d'Agen et de l'agglomération agenaise, se rassemblent sur l'esplanade du Gravier chaque vendredi soir débutant les vacances scolaires. Pour se rendre compte de l'ampleur de cet attroupement, on peut estimer à chaque fois la présence de 200 à 300 mineurs et jeunes majeurs.

Des phénomènes d'alcoolisation importante ont été constatés lors de la dernière édition, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre ou même un transport au centre hospitalier d'Agen. En outre, ce rassemblement spontané concerne des élèves de plus en plus jeunes

La réglementation en vigueur stipule que la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite (L2212-2 du code général des collectivités territoriales) et que la vente de boissons alcooliques ainsi que l'offre de ces boissons à titre gratuit à des mineurs, en particulier dans des lieux publics, sont également interdites, en vertu du code de la santé publique.

De fait, il est rappelé que la responsabilité des parents envers leur enfant mineur implique un devoir de surveillance.

Ainsi, à l'approche des prochaines vacances, nous en appelons à la vigilance et à la responsabilité de chacun, parents pour les enfants mineurs et élèves majeurs.

Le préfet de Lot-et-Garonne

Denis CONUS

Pour le recteur, et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'éducation nationale

Dominique POGGIOLI